

DEMANDE DE PERMIS — ENSEIGNE OU PANNEAU-RÉCLAME

IMPORTANT Le dépôt n'autorise pas les travaux. Attendez le permis écrit; le délai commence lorsque le dossier est complet.
Une pièce ou une expertise additionnelle peut être exigée selon le projet et les contraintes du site.

1. IDENTIFICATION DE LA PROPRIÉTÉ

Adresse des travaux	Numéro de lot	Matricule
Zone municipale — réservé à la Municipalité	Usage actuel	

2. DEMANDEUR ET PROPRIÉTAIRE

Nom et prénom du demandeur	Téléphone	Courriel
Adresse postale	Nom du propriétaire, si différent	

Qualité du demandeur

- | | |
|---------------------------------------|--|
| ☐ Propriétaire | ☐ Mandataire autorisé |
| ☐ Locataire | ☐ Promettant-acheteur |
| ☐ Autre | |

À RETENIR — Joindre une procuration ou une autorisation écrite lorsque la demande est présentée par une personne autre que le propriétaire.

3. EXÉCUTANT, COÛT ET ÉCHÉANCIER

Entrepreneur ou exécutant	Numéro de licence RBQ	Téléphone / courriel
Coût estimé	Date prévue de début	Date prévue de fin

4. ENSEIGNE PROJÉTÉE

Travaux ☐ Nouvelle ☐ Modification ☐ Temporaire ☐ Remplacement ☐ Déplacement		
Type ☐ Sur bâtiment ☐ Projetante ☐ Autre ☐ Autonome ☐ Vitrine ☐ Sur poteau ☐ Panneau-réclame		
Établissement	Usage du site	Nombre d'enseignes existantes

DEMANDE DE PERMIS — ENSEIGNE OU PANNEAU-RÉCLAME

IMPORTANT Le dépôt n'autorise pas les travaux. Attendez le permis écrit; le délai commence lorsque le dossier est complet.
Une pièce ou une expertise additionnelle peut être exigée selon le projet et les contraintes du site.

Texte, logo, image et message

5. DIMENSIONS, ÉCLAIRAGE ET IMPLANTATION

Largeur	Hauteur	Superficie	Nombre de faces
Hauteur totale	Dégagement sous l'enseigne	Matériaux / couleurs	
Éclairage			
☐ Aucun		☐ Externe	
☐ Interne		☐ Numérique / électronique	
Distance ligne avant	Distance chaussée	Distance autre enseigne	
Fixation et structure de soutien			

À RETENIR — Pour un panneau-réclame, joindre une preuve d'assurance responsabilité d'au moins 500 000 \$.

CONTRAINTES ET AUTORISATIONS À VALIDER

Le terrain ou les travaux peuvent être concernés par

- | | | |
|--|--|---|
| ☐ Zone agricole / CPTAQ | ☐ Rive ou littoral | ☐ Zone inondable |
| ☐ Cours d'eau | ☐ Milieu humide | ☐ Talus / mouvement de terrain |
| ☐ Route provinciale / accès | ☐ Servitude | ☐ Immeuble patrimonial |
| ☐ Aucune contrainte connue | ☐ À valider par la Municipalité | |

Précisions et autorisations déjà obtenues

À RETENIR — La cartographie et la matrice servent au repérage. Une délimitation, une expertise ou une autorisation professionnelle ou gouvernementale peut être exigée selon le site et le projet.

À RETENIR — Base réglementaire de travail : règlement de zonage no 61 et règlement de permis et certificats no 64, art. 4.3.1. Les tarifs applicables sont ceux du règlement municipal en vigueur.

DEMANDE DE PERMIS — ENSEIGNE OU PANNEAU-RÉCLAME

IMPORTANT Le dépôt n'autorise pas les travaux. Attendez le permis écrit; le délai commence lorsque le dossier est complet.
Une pièce ou une expertise additionnelle peut être exigée selon le projet et les contraintes du site.

PIÈCES DE BASE À JOINDRE

- ☐ Plan d'implantation montrant bâtiment, limites, rue et emplacement.
- ☐ Dessin à l'échelle avec dimensions, message, couleurs, matériaux, éclairage et fixation.
- ☐ Photographie de la façade ou du terrain.
- ☐ Pour un panneau-réclame : preuve d'assurance responsabilité de 500 000 \$.

À RETENIR — Selon la nature du projet, la municipalité pourra demander des renseignements ou des documents supplémentaires.

DÉCLARATION DU REQUÉRANT

À RETENIR — Je certifie que les renseignements et documents fournis sont vrais, exacts et complets. J'autorise la vérification des renseignements et la visite de la propriété conformément aux pouvoirs prévus par la réglementation applicable.

Nom en lettres moulées

Signature

Date

RÉSERVÉ À LA MUNICIPALITÉ

Date de réception

Numéro de demande

Dossier complet le

Décision

☐ À analyser

☐ Autorisé

☐ Refusé

☐ Informations supplémentaires requises

Numéro du permis ou certificat

Date de délivrance

Signature du fonctionnaire désigné